

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3563 - Vendredi 24 Janvier 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Mais quelle destination pour Sambi ?



Droit de réponse à Ibrahim Halidi

J'étais surpris par les propos de l'ancien premier ministre, Mr. Ibrahim Halidi dans une interview accordée à votre journal. En effet, dans l'édition du jeudi 23/01/2020 de votre quotidien, le candidat malheureux aux législatives 2020 remet en cause le déroulement des élections et les résultats sortis des urnes et validés pour le moment par la CENI.

Dans cette interview, Mr. Ibrahim Halidi dit s'être retiré des élections le jour du scrutin car, je le cite « il n'y avait pas des élections proprement dite ». Il décrit plusieurs événements le poussant à demander à ses assesseurs de quitter les bureaux de vote. Toutefois, il omet de dire que tout a commencé à Adda quand l'un des ses assesseurs s'est violemment jeté sur un président de bureau de vote.

Ce proche de l'ancien premier ministre a été prié de sortir pour se calmer. C'est suite à cet incident que Mr. Soifoini Mahamoud, par ailleurs président de la Ceci M'rémami, est passé dans tous les bureaux de vote pour forcer les assesseurs du candidat MPC à sortir. Il est légitime de s'interroger sur le rôle exact de

Mr. Soifoini Mahamoud ce jour-là : Il était président de la CECI M'rémami ou partisan du MPC, le mouvement de l'ancien premier ministre ?

Dans un premier article publié par Alwatan, le jour du scrutin, Mr. Ibrahim Halidi affirme que « des membres de la commission électorale » l'ont informé du bourrage des urnes. C'est faux ! Seul Mr. Soifoini Mahamoud était en contact avec lui le matin du 19 janvier. Et ce n'est pas ici que je vais souligner les liens familiaux et politiques entre les deux individus.

Mais dans l'interview accordée à votre journal, Mr. Ibrahim H. ne cite pas « ces membres de la commission électorale » car il veut éviter tout lien avec Mr. Soifoini Mahamoud. Surement que l'ancien premier Ministre s'est rendu compte que son 'proche' est allé au-delà de sa mission en tant que président de la Ceci M'rémami.

Pour justifier sa large défaite, Mr. Ibrahim Halidi m'accuse d'avoir procédé à des bourrages d'urnes. Il dit que des gens de mon village natal étaient venus en nombre voter à M'rémami. Surpris, je me demande où l'an-

cien premier Ministre est allé chercher tel scénario. Si je suis arrivé largement en tête à Ongojou c'est tout simplement parce que les électeurs de cette localité ont compris le message que j'ai passé lors de mes sorties: porte-à-porte, visites de quartiers et meeting. D'ailleurs toutes les autres localités ont compris ma politique.

Lors de ces visites, j'ai présenté aux électeurs de ma circonscription une politique pour accompagner la vision du chef de l'Etat qui est de faire de notre pays une terre d'espoir et de paix. Pendant ce temps, mon adversaire Mr. Ibrahim Halidi essayait de jouer avec les esprits des gens en leur proposant d'aller libérer un ancien président de l'Union une fois élu parlementaire. Et voilà qu'il sort des scénarios pour justifier sa défaite. Mais quel scénario sortira-t-il pour prouver sa troisième place?

Les électeurs de cette circonscription ne pouvaient accorder leur confiance à quelqu'un qui passe son temps à imaginer des scénarios. Ces électeurs ont compris que l'ancien premier ministre ne peut rien leur apporter et les résultats sont la preuve.



Mohamed Ahmed Said candidat CRC de la 12ème circonscription.

Pour rappel, j'ai remporté 88.07%, suivi de Mr. Abibou Ben Mahamoud avec 8.24% et à la dernière place Ibrahim Halidi avec 3.69%. Mr. Ibrahim Halidi peut donc tirer les leçons de sa politique durant des années, une politique inefficace dans cette région ou préparer d'autres arguments à la future défaite dans des élections.

Mohamed Ahmed Said, candidat CRC de la 12ème circonscription

Telma offre des kits hygiéniques aux prisonniers



Remise par Telma des kits hygiéniques à la prison de Moroni.

Pour apporter un soutien aux centres pénitenciers, Telma Comores a offert des centaines de kits hygiéniques aux hommes et femmes prisonniers des trois îles. Une manière pour la société de téléphonie mobile d'honorer son engagement envers la population comorienne.

Il est de tradition chez Telma Comores de penser à la population à chaque nouvel an. Le plus souvent par des nouvelles offres, plus alléchantes par rapportes aux précédentes. Mais cette fois, à l'occasion du nouvel an 2020, l'honneur échoit à la population carcérale de l'Union des Comores. En effet le nouvel opérateur offre une centaine de kits hygiéniques

aux prisonniers, hommes et femmes.

« Cette action n'a pas vocation à régler tous les problèmes qui existent parfois dans les centres pénitenciers mais elle doit permettre de redonner le sourire, paix et sérénité le temps d'une journée » lit-on dans un communiqué distribué à la presse, lors d'une brève cérémonie organisée pour la circonstance, hier au restaurant Le Select, à quelques encablures de la prison de Moroni.

Telma Comores a saisi l'occasion pour présenter ses meilleurs vœux de bonheur à la population. Aujourd'hui, plus jamais, ce deuxième opérateur réaffirme son accompagnement de la population ainsi que ses clients. Pour la société, améliorer le quotidien des gens est devenu sa « devise » mais «

c'est aussi un moyen, un impact positif et durable pour aujourd'hui et pour demain » souligne-t-on dans le document.

Telma ne compte pas s'arrêter là puisqu'elle s'engage à rester aux côtés des comoriens pour lutter contre la vie chère. Un engagement qui épouse parfaitement sa politique en matière d'offre de communications puisqu'il s'avère qu'elle est la société la moins chère mais aussi et surtout la plus performante, bien que ces derniers temps les abonnés sont confrontés à une connexion internet qui roule au pas dans la capitale, à cause de la saturation du réseau semble-t-il.

Andjouza Abouheir



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°LRPS-2020-915587



L'OFFRE NE SERA CONSIDEREE QUE SI LE NUMERO DE L'APPEL D'OFFRE FIGURE SUR L'ENVELOPPE REPOSE CORRECTEMENT SCELLEE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Prestation de services de transport aérien et maritime et livraison des marchandises entre les îles

Date d'émission : 21 Janvier 2020

**Dans toute correspondance, rappeler la référence suivante : Appel d'offre Réf: N° LRPS-2020-915587
Dépôt des offres : au plus tard le/ 20 Février 2020 à 16H00**

L'UNICEF est l'Agence des Nations Unies ayant pour mandat de promouvoir les droits des enfants, de leur garantir leurs droits élémentaires et de leur offrir des opportunités de développement. Dans le cadre de sa mission, l'UNICEF oeuvre pour l'établissement des droits de l'enfant comme une norme internationale de comportement vis-à-vis des enfants. Le rôle de l'UNICEF est de mobiliser les volontés politiques et les ressources matérielles afin d'aider les pays à garantir la mise en application du slogan "les enfants d'abord". L'UNICEF est engagé dans la protection spéciale des enfants les plus vulnérables.

Le bureau de l'UNICEF-Comores a besoin de la prestation de services de Transport aérien et maritime et livraison des marchandises approvisionnées pour leur programme et activités de coopération en Union des Comores. A cet effet, le présent appel d'offres est lancé afin de recueillir les meilleures propositions de services de Transport aérien et maritime pour la livraison des marchandises de manière rapide et effi-

cace des biens humanitaires essentiels aux communautés et aux parties désignées en Union des Comores, et plus précisément dans les îles de Ngazidja, Anjouan et Mohéli.

A l'issue de cet appel d'offre, un Accord Long Terme sera signé avec le ou les prestataires retenus.

Les opérateurs légalement constitués et basés en Union des Comores, et qui honorent leurs engagements fiscaux et sociaux vis-à-vis de l'Etat Comorien, ayant des compétences dans le domaine du transport aérien et maritime, avec une expérience avérée et prouvée, sont invités à retirer sans frais, au Bureau de l'UNICEF Comores les dossiers de consultation.

Les opérateurs intéressés peuvent postuler pour tous les deux lots.

Les soumissionnaires peuvent demander des informations complémentaires jusqu'au Lundi, 17 Février 2020, avant de soumettre leur meilleure offre à l'UNICEF au plus

tard le Jeudi, 20 Février 2020 à 16 Heures à l'adresse du retrait des dossiers ci-dessous :

Section des Opérations – Unité des Approvisionnements - Bureau Unicef MORONI – Tél 7730993 Maison des Nations Unies

Une session unique d'information des soumissionnaires potentiels qui auraient manifesté leur intention de soumissionner aura lieu le Jeudi, 30 Janvier 2020 à 15 heures dans les bureaux de l'UNICEF sis à Hamramba-Moroni. Les soumissionnaires qui souhaitent participer à cette session d'information sont priés de bien vouloir confirmer leur présence au plus tard le 29 Janvier 2020 à 17heures à akassimdjibaba@unicef.org avec copie obligatoire à assy@unicef.org

**Le Chef des Opérations
Alain Joseph TOKAM MAMBOU**

POLITIQUE

Mais quelle destination pour Sambi ?

Le chef de la diplomatie a confirmé l'état de santé dégradé de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, en détention depuis mai 2018. Des procédures d'évacuation sont en cours, d'après toujours la même source. Toutefois, la date et surtout la destination ne sont pas encore annoncées. Nous avons interrogé des personnes ressources au sein du gouvernement.

A peine vingt mois depuis qu'il est détenu dans sa résidence de Voidjou, le sort de l'ancien président Sambi est toujours incertain. Placé d'abord sous résidence surveillée pour « troubles à l'ordre public » au mois de mai 2018, puis en mandat de dépôt quatre mois plus tard pour «

détournement de fonds publics » dans le cadre du programme de la citoyenneté économique dont il est le principal initiateur, Sambi serait malade depuis quelques temps.

C'était d'abord son avocat qui avait lancé en premier les cris d'orfraie sans jamais pouvoir se faire entendre. Me Mahamoudou s'était attiré les foudres des autorités, si bien qu'il était accusé de vouloir provoquer un « soulèvement ». Contre toute attente, les autorités viennent de confirmer l'état de santé dégradé de l'ancien chef de l'Etat, et annoncer par conséquent des démarches pour son évacuation. Mais où, et quand ?

La question mérite d'être posée. Selon certaines indiscretions, des caciques du pouvoir s'opposeraient, et farouchement, au projet d'éva-

cuation. Et pour cause, ces proches d'Azali craignent que l'homme au turban, très proche du moyen orient, ne prépare sa revanche pour revenir renverser le pouvoir. Nous avons posé sans détour la question à une des personnalités supposées hostiles à cette évacuation, en l'occurrence Houmed Msaidié, ministre de l'économie et non moins porte-parole du gouvernement.

« La solidarité gouvernementale exige que je réponde à votre question. Néanmoins cette question relève éminemment du ministère de la justice et en dernier ressort du ministère des affaires étrangères si le principe de l'évacuation est acté. Cela étant, je sais que le président de la République est très attaché aux droits de l'Homme, y compris pour ceux qui à un moment donné

ont tenté de s'y soustraire ». De cette réponse, M. Msaidie n'a ni infirmé ni confirmé la position qui lui est prêtée. Mais passons.

Nous avons contacté par la suite le ministre de la justice à qui relève « éminemment » la question. Nous voulions savoir quand et surtout vers quel pays l'ancien président sera évacué. Mais sa réponse est on ne peut plus furtive puisque, dans un premier temps, il prétend ne pas être au courant des démarches d'évacuation. Puis, dans un second temps, quand nous lui avons fait savoir que l'annonce a été faite devant la presse nationale par son collègue des affaires étrangères, il s'est contenté d'un « allez poser la question à celui qui vous a dit ça ».

Quant à El-Amine Souef, chef de la diplomatie, il n'avait pas enco-

re donné suite à notre requête au moment où nous bouclions ces lignes, hier en début de soirée. En revanche, selon une source généralement bien informée, l'ancien raïs pourrait être envoyé soit en Chine, en Russie ou en Tanzanie. « Un pays qui entretient des bonnes relations avec Moroni ». Le choix d'un pays « ami » de Moroni n'est pas fortuit puisque les autorités comoriennes souhaiteraient que ce pays-là « ne lâche pas d'une semelle » l'ex-chef de l'Etat. Autrement dit, ses communications, ses moindres faits et gestes pourraient être scrutés à la loupe. Une sorte d'exile sous haute surveillance.

A.O Yazid

GRÈVE DU SYNCAO

Chayhane joue la carte de l'apaisement

Le ministre des finances et du budget a annoncé hier jeudi des nouvelles mesures pour accompagner les opérateurs économiques. Outre la suspension de la carte professionnelle de 30 000 Fc, Said Ali Said Chayhane a aussi annoncé la réduction des taxes sur l'agent de douane.

Suspension de la carte professionnelle de 30 000 Fc, suspension des surestaries, une solution sur les difficultés des opérateurs économiques pour le dédouanement, un guichet d'informations et conseil pour les opérateurs économiques. Telles sont les mesures annoncées par le ministre des finances pour apaiser la tension des commerçants. Sur les frais de dépotage des conteneurs, qui fait partie des revendications, il est passé de 12 500 Fc pour 1 à 5 conteneurs, à 10 000 Fc pour 5 à 20 conteneurs et à 5000 Fc pour plus de 20 conteneurs.

Pour la carte professionnelle qui coutait 30 000 Fc, le ministre des finances annonce sa suspension et va se concerter de la manière à suivre avec les contestataires. « Nous ne sommes pas là pour prendre la défense de l'administration des douanes encore moins des opérateurs économiques, nous sommes là pour le développement du pays. Et si on a pris ces mesures, c'est pour le bien de notre pays », a insisté l'argenter de l'Etat.

Le ministre a également annoncé un partenariat avec des banques de la place pour accompagner les opérateurs économiques dans leur dédouanement. « On connaît les difficultés qu'encourent certains opérateurs. Les opérateurs cleans, c'est à dire ceux qui ne font pas de fraudes et qui sont enregistrés fiscalement,

peuvent demander des prêts à ces banques pour dédouaner leurs marchandises. Tout ça, pour leur faciliter la tâche ».

Sur ce même sujet, un guichet d'informations et de conseil va être mis en place pour orienter les opérateurs économiques. « Nous pensons que nous avons répondu à leurs doléances. Et si on l'a fait c'est pour les accompagner. Comme je vous l'ai dit, les opérateurs sont avant tout nos partenaires », abonde-t-il.

Le ministre des finances a parlé du scanner. Si certains opérateurs ont déjà fixé le tarif, il en est moins pour l'Etat. « Aujourd'hui, les premiers bénéficiaires de ce scanner ce sont les opérateurs économiques car ils vont avoir plus de sécurité sur leurs conteneurs », souligne-t-il, avant d'ajouter « j'entends des personnes parler d'un prix de 200 000 Fc pour le scanner. Déjà, le prix n'est même pas fixé et je vais me battre pour qu'il soit moins de 50 000 Fc ».



La mise en place d'un service de contentieux qui sera chapoté par des personnes ressources et en dehors de la douane pour régler les litiges, un des points abordés par le ministre. « Des fois, on fait face à des problèmes sur la valeur. Le comité sera là pour juger si un tel opérateur a été

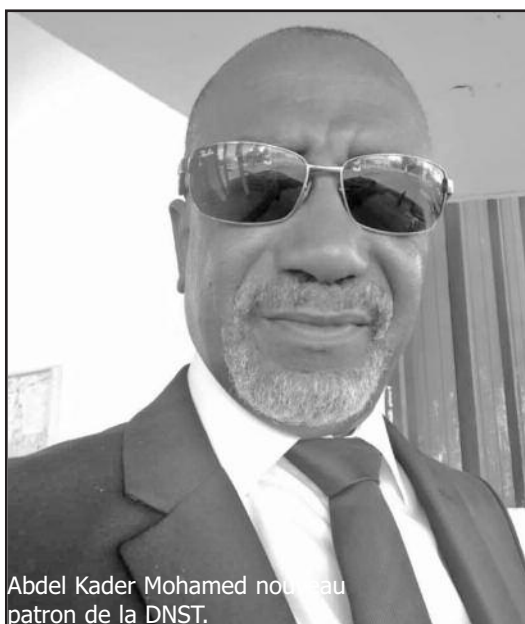
lésé ou non », précise-t-il.

Pour rappel, Le Syndicat national des commerçants (Synaco) et d'autres organisations réunies en plateforme avaient entériné le 22 janvier la décision d'entamer une grève de 72h dès le lundi 27 janvier prochain pour contester la hausse

des taxes douanières. Reste à savoir s'ils vont revenir sur leur décision à la suite des nouvelles mesures annoncées par le ministère des finances.

MY

Abdel-kader Mohamed, l'expérience à la DGSN



La sécurité est d'abord une spécialité, avant d'être une profession qui a permis au nouveau commissaire Abdel-Kader Mohamed, de développer une expertise internationalement reconnue et exercée au sein des instances des Nations-Unies. C'est le cas jusqu'en 2017, il occupait le poste d'officier de sécurité avant de devenir le Responsable du Centre des Opérations de Sécurité (SOC) de la MINUSTAH à Haïti. Il avait coordonné avec brio, la sécurisation des personnels des Nations-Unies, des ONG, des convois et les distributions humanitaires suite au cyclone dévastateur (Mathieu) qui avait frappé le Sud d'Haïti en Octobre.

Auparavant, il avait effectué des évaluations de sécurité pour l'ouverture des bureaux régionaux de la mission de l'ONU contre l'épidémie Ebola (UNMEER) en Guinée avant d'occuper la

fonction d'officier régional de sécurité.

Au niveau national, il était chargé de la sécurité au système des Nations-Unies à Moroni (2003-2006), puis conseiller Technique du Premier Ministre chargé de la sécurité (1998-2003). Il a initié alors l'organisation des services de la Police et l'adhésion des Comores à Interpol. Pendant la période trouble de la crise séparatiste, il était en charge du Comité de suivi. A son actif, trois créations : une brigade mixte (Police-Gendarmerie) contre l'immigration clandestine, l'autorité portuaire sur la sûreté aéroportuaire (CONSA) et le Premier Centre des Opérations de Secours (COSEP).

Un parcours qui répond à une vocation pour ce diplômé en sciences criminelles (Bordeaux), avant d'entrer à l'ENSP de Saint Cyr et se spécialiser en droit et politiques de Sécurité à Lyon3.

Les étudiants comoriens de Wuhan sur le qui-vive

Les étudiants comoriens de Wuhan sont dans l'inquiétude face au Coronavirus, ce virus mortel qui a déjà emporté 17 personnes sans compter les 500 cas de porteurs. L'ambassadeur des Comores à Beijing appelle à la vigilance.

L'épidémie de Coronavirus qui sévit en Chine et qui a enregistré jusqu'à hier mercredi, 17 morts et plus de 500 cas des porteurs du virus, provoque la frayeur. Les étudiants comoriens en Chine plus particulièrement une dizaine d'entre eux qui habitent à Wuhan, ville au cœur de l'épidémie, se trouvent actuellement dans une situation inquiétante au regard l'ampleur de l'épidémie et de la mise en quarantaine jeudi 23 de la ville de Wuhan.

La Gazette des Comores s'est intéressée de près du sort de ces étudiants. D'après eux, l'ambassadeur des Comores en Chine les appelle à la vigilance. Un d'entre eux a confié qu'ils étaient dans la « panique » « mais fort heureusement notre ambassadeur, nous a appelés vers 20h du jeudi pour nous rassurer », devait rapporter Mohamed Djawad, étudiant en droit dans la ville de Wuhan.

Bien que le gouvernement chinois ait pris les dispositions nécessaires en laissant à la portée des résidents des



Mohamed Djawad Etudiant comorien en droit à Wuhan

masques, la situation reste préoccupante de jour au jour. Hier jeudi, les médias ont rapporté que la menace était grave au point que la ville a été mise en isolement. « La Chine a pris une décision radicale ; depuis 10h (heure locale) jeudi 23 janvier plus aucun train ni avion ne doit en principe quitter la cité de Wuhan située en plein centre du pays ».

La façon dont la maladie se propage est à craindre. En effet les symptômes sont similaires à la plupart des maladies respiratoires à savoir toux, états grippaux respiratoires courtes et

dans les cas les plus graves pneumonies. Les deux interrogations les plus pressantes concernent le risque de propagation de ce nouvel agent pathogène et sa dangerosité. Le lien de parenté entre ce virus et celui du Sras (syndrome respiratoire aigu sévère) est confirmé. Ce qui démontre bel et bien que personne n'est épargné et les risques sont réels. A Moroni, une cellule d'urgence s'est réunie hier jeudi en fin d'après-midi et des mesures ont été déjà prises.

Andjouza Abouheir

Après discussion sur la question, il a été retenu comme point d'actions de :

- Relancer la mise en place officielle des équipes de santé aux frontières en plaçant également celle du port, et de les doter en masque et dispositif de lavage des mains
- Faire signer l'arrêté officiel au ministre des transport concernant les 6 portes d'entrée officiellement reconnues
- Partager les définitions des cas du Coronaro Virus, existant dans le guide SIMR nouvelle version, à tous les cliniciens et districts de santé
- Identifier le site de mise en quarantaine des éventuels cas qui seraient détectés
- Organiser une réunion avec les médecins du CHN El Maarouf (qui sont les plus réticents à la surveillance et collecte des données et qui ont aussi des cliniques privées) pour leur parler de la maladie, des symptômes et de la surveillance mise en place dans ce cadre (samedi 25/01/2020)
- Communiquer avec la population à travers un point de presse de Mme le Ministre (vendredi 24/01/2020) et si possible avec le WRai

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



COOP-CA MECKMORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche,
Ngazidja –Union des Comores
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

Avis de recrutement

Direction Exécutive
S. Ressources Humaines

La MECK-Moroni est une coopérative d'épargne et de crédit à but non lucratif dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté en favorisant l'inclusion financière des plus modestes. Elle apparait aujourd'hui comme le leader de la finance solidaire en Union des Comores. En effet la Meck-Moroni a connu au cours des dernières années une croissance soutenue, portée par une proximité culturelle et géographique, une gouvernance démocratique et transparente, et des produits simples et accessibles au plus grand nombre.

Dans le cadre de son développement, un projet de changement du système d'information a été lancé depuis plusieurs mois. Pour préparer la migration et accompagner les utilisateurs, la Meck Moroni souhaite recruter un informaticien qui va accompagner la Direction dans cette étape décisive.

1- Missions

Les principales missions de l'informaticien s'articuleront autour de 4 axes : 1-Assurer la gestion du parc informatique 2-Assurer la gestion du Core Banking 3- Développer des applications métiers complémentaires et les maintenir 4- Garantir la disponibilité de la documentation et des procédures informatiques

L'avis de recrutement détaillé est consultable sur www.meck-moroni.org/opportunités et sur la page Facebook Meck Moroni Officiel. Il précise les activités du poste, les compétences, l'expérience, les pièces à fournir et les qualifications requises.

2- Dépôts des dossiers :

Les dossiers des candidatures doivent être adressés à la Directrice Exécutive, sous pli fermé portant la mention : « **Recrutement + (poste à pourvoir)** Exemple : « **Recrutement Informaticien** »

**** Date limite le mercredi 29 janvier 2019 à 14h00mn**

**** Lieu : Service Administratif/Ressources Humaines de la Meck-Moroni**
Direction Exécutive de la Meck Moroni – Hankounou
Tel : 773 27 28 / 773 82 83

N.B

- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
- Tout dossier déposé ne pourra nullement être retiré.
- Toutes les étapes de sélections vont se dérouler aux Comores.
- Seuls les candidats retenus seront contactés.
- Les candidats doivent être de nationalité Comorienne.



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

UNION DES COMORES

Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes au Comores (YES-Com)

Microfinance Islamique

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : Prêt concessionnel et Don

N° de Financement : COM-1003

La Meck-Moroni(MM) a reçu un financement du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) du Groupe de la Banque Islamique de Développement(BID) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes aux Comores (YES-Com) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent le développement d'une offre de Microfinance Islamique pour la Meck-Moroni, la formation des salariés et des parties prenantes du programme et la fourniture de l'expertise nécessaire pour faire adapter le système d'information et de gestion de la Meck-Moroni pour être en mesure de traiter aisément les nouveaux produits islamiques. Le cabinet aura également comme mission de réaliser des études de faisabilité dans les différentes chaînes de valeurs agricoles et de proposer les projets d'investissements les plus pertinents.

La mission doit se dérouler dans une période de 4 mois, au maximum, suivant le début de la mission qui est prévu durant le second trimestre de 2020

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse men-

tionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 07:30 à 15:00 du lundi au jeudi, 07:30 à 11:30 le vendredi et 07:30 à 12:00 le samedi, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, téléphone ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 février 2020.

Adresse de la Meck-Moroni :

À l'attention de : Mouhssine NASSUR CHEIKH, Directeur du Programme YES-Com
B.P 877, Moroni Route de la Corniche,
Ngazidja –Union des Comores
Tel : (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

Courriel : meck-moroni@comorestelecom.km copie : mouhssine.nassur@u-meck.org ou mouhssine.nassur2016@gmail.com

Les termes de Références sont disponibles sur le Site Internet :

<https://meck-moroni.org/assets/files/YES-Com%20TdR%20Consultant.pdf>

FOOTBALL, COUPE DE LA LIGUE, NGAZIDJA

Ngaya, 4e demi-finaliste
au détriment de Fc Male

La dernière demi-finale comptant pour la Coupe de la Ligue a eu lieu au stade de Moroni, le mardi 21 janvier. Elle avait opposé le champion de Ngazidja en titre, Fc Male à Ngaya Football Club de Mde, devant approximativement 2000 spectateurs, très enflammés. Après l'égalisation (1-1) au temps réglementaire, plus concentré, Ngaya se démarque à la concluante séance de tirs au but (5-4).



Ngaya Football Club de Mde est le dernier prétendant au trophée à valider les précieux tickets pour la suite de l'édition 2020 de la Coupe de la Ligue, phase régionale. Il a arraché avec difficulté cette victoire au stade de Moroni, le mardi 21 janvier dernier, devant environ 2000 spectateurs en effervescence.

Les alertes au but se succédaient de part et d'autre. Le 1er à concrétiser ces occasions, c'est Ngaya Football Club de Mde. Une passe lobée en profondeur a permis au puncheur Ahmed Kaoui d'ouvrir la marque, suite à

une demi-volée spectaculaire (30e, 1-0).

Loin d'être abattu psychologiquement, le Football Club de Male, s'est maîtrisé. Les efforts déployés ont fait recette, tardivement mais moralement encourageant. Un coup de pied arrêté d'environ 27 mètres a donné une belle opportunité au buteur maison Wupopo Mohamed Ismaél d'égaliser (60e, 1-1) par un coup de tête piqué.

Après le temps additionnel, l'arbitre central a ordonné la séance des tirs au but. Ici, relativement déconcentré, le Football Club de Male

est éliminé depuis la 1ère série (5-4). Ngaya Football Club de Mde rejoint ainsi Volcan Club de Moroni, Élan Club de Mitsoudje et Bonbon Djema de Moroni pour les demi-finales : voir encadré.

Bm Gondet

Calendrier Janvier 2020 à Moroni, vers 15h 00

Coupe des Comores, demi-finales

Samedi 25 : Volcan (Moroni) # Élan (Mitsoudje)

Dimanche 26 : Bonbon Djema (Moroni) # Ngaya (Mde)

HABARI ZA UDUNGA

Adopter une approche plus
pragmatique

Une des caractéristiques des îles de la lune, c'est la prolifération du nombre de chefs et d'institutions dans tous les recoins du pays. Tout le monde veut être chef de quelqu'un ou de quelque chose. Il faudrait, qu'un jour, nos multiples prétendants aux postes, les plus hauts et aux fonctions les plus honorifiques signent une paix de braves et accordent aux îles de la lune une trêve dans ce combat suicidaire. Il faut dire que notre fonction publique est passée maître dans l'art de distribuer les indices aux amis du moment, à eux de savoir grimper l'échelle et éviter les chutes malencontreuses. En outre, il faut savoir que dans notre pays, il n'existe pas une liste protocolaire établie qui puisse permettre de savoir la place des uns et des autres dans les grandes manifestations publiques. Tout est élastique.

Avec ses quelques 850 000 âmes, les îles de la lune se prennent à rêver, tout le temps, diraient les mauvaises langues. Comme dans la nuit des temps. Un rêve, les yeux ouverts, dans la mesure où nous vivons dans un monde globalisé et surtout interconnecté, sur le plan des moyens d'information. Et on feint d'ignorer la marche du monde et on se réfugie derrière des faux-fuyants et des subterfuges à faire pâlir un enfant. A chaque levée ou coucher du soleil, le microcosme nous sort de son chapeau une affaire, à la manière de ces magiciens qui sortent des petits lapins.

L'opinion est en train de se demander à tort ou à raison, quand est-ce que nous allons prendre le temps d'aborder sérieusement les questions relatives aux responsabilités personnelles des uns et des autres dans le charivari actuel. A chaque fois, on croit à une certaine accalmie sur le front des affaires et de

la surenchère politico politicienne. Il n'en est rien, tout au contraire. C'était sans compter sur les capacités d'imagination du microcosme à brouiller les cartes. Il est temps d'adopter une approche plus pragmatique et qui tienne compte de la situation de précarité qui touche différentes couches de la société. Dans cet océan d'incertitudes, il est évident que le pays ne peut que régresser encore davantage.

« Il n'y a aucune raison pour que les Comores, ces îles de la lune ou îles aux parfums » ne puissent connaître un art de vivre équilibré comme les autres petites îles de l'Océan indien grâce à un développement maîtrisé combinant stabilité politique, recherche de cohésion sociale, niveau de vie suffisant, conditions de vie décentes, possibilités de réaliser ses potentialités, etc ».

« En effet, on y trouve déjà des ressources humaines de qualité issues d'une longue tradition de goût pour la connaissance et du désir d'éducation, une terre fertile, la beauté des paysages avec une flore et une faune encore originales, le goût pour une simplicité de vie partagée et accueillante, et des ressources naturelles, suffisantes pour assurer un revenu décent pour tous ».

Ce long extrait fait partie de la conclusion du rapport national sur le développement humain de 2001, du Programme des Nations Unies pour le développement. Comme quoi, la guerre des chefs n'a pas de raison d'être. Il serait temps de se réveiller et voir que ce petit jeu ne vaut pas la chandelle dans nos îles de la lune.

Mmagaza



UNION DES COMORES
MINISTÈRE
DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II
(PRCI II – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du **Projet de renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un cabinet d'audit chargé de l'audit financier et comptable de l'exercice 2019 et de clôture du PRCI Phase II.

Par ailleurs, le Groupe de la BAD a accordé un autre don en faveur du Gouvernement Comorien pour financer le **Projet d'Appui à l'Agence nationale pour la Promotion des Investissements (PAAPI)** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un cabinet d'audit chargé de l'audit financier et comptable des exercices 2019 et 2020 ainsi que l'audit de clôture du PAAPI.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit comptable et financier des états financiers du PRCI Phase II pour l'exercice 2019 et de clôture et l'audit comptable et financier des états financiers du PAAPI pour les exercices 2019,2020 et de clôture.

3. La structure d'exécution du PRCI Phase II, qui est

chargée de la mise en œuvre du PRCI Phase II et du PAAPI, invite les firmes intéressées à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes éligibles intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, Attestation d'affiliation à un Ordre des Experts-Comptables Agréés etc.).

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « *Méthodes et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015* », et qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Donataire de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi

de 7h30mn à 16h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **5 février 2020 à 16 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « **Audit financier et comptable de l'exercice 2019 et de clôture du Projet de renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et Audit financier et comptable des exercices 2019, 2020 et de clôture du Projet d'Appui à l'Agence nationale pour la Promotion des Investissements (PAAPI)** ».

A l'attention du Coordonnateur National Par intérim du projet PRCI Phase II
Monsieur Mohamed Nadjib Youssouf
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Quartier Malouzini – Moroni, BP : 7755 Moroni
Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80 / fax: (+269) 773 95 54/Email : prci_comores@yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Conseil d'Administration du Fonds Environnemental pour les aires des protégées des Comores (FEC) procède au recrutement du Directeur Exécutif du FEC. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, ci-dessous.

Le FEC invite les candidats à exprimer leur intérêt en soumettant :

1. Une lettre de motivation,
2. Un CV,
3. Les prétentions salariales
4. Une liste de 3 références en incluant leurs contacts,

Les expressions d'intérêt doivent être soumises par voie électronique avec accusé de réception, en français, avec tous les dossiers en un seul document intitulé de vos NOM Prénom, à l'adresse suivante : fonds.env.comores@gmail.com

Le délai de soumission des candidatures est fixé au **08 FEVRIER 2020** à minuit, heure GMT+3 (Heure de Moroni, Comores).

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

Termes de référence pour le recrutement du Directeur Exécutif du Fonds Environnemental pour les aires protégées de l'Union des Comores

I. Contexte

Le Fonds Environnemental pour les Aires Protégées des Comores (FEC) a pour objectif général de contribuer aux côtés de l'Etat Comorien, des Bailleurs de fonds et des représentants de la Société civile au financement durable des aires protégées des Comores et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des aires protégées.

Actuellement l'Union des Comores dispose d'une Aire Protégée officiellement créée en 2001, le Parc National de Mohéli et est en train de mettre en place 5 aires protégées supplémentaires (Parc national Karthala, Parc national Mitsamiouli-Ndroudé, Parc national Coelacanth, Parc national Ntringui, Parc national Shisiwani), ce qui devrait permettre le classement d'environ 1.000 Km² en zone protégée, soit 25% de la partie terrestre et 3 % des eaux territoriales.

Afin d'assurer le financement durable de ce réseau d'aires protégées, l'Etat, les bailleurs de fonds, l'AFD, le PNUD et l'UE, ainsi que des ONG comoriennes œuvrant dans les domaines de l'environnement, du genre et du développement local, ont créé en 2017 une association dénommée Fonds Environnemental pour les Aires protégées des Comores (FEC).

Ce Fonds est régi par la loi n°86-006/AF du 30 mai 1986 relative au contrat d'association aux Comores. Le FEC est administré par un Conseil d'Administration (CA) de 10 membres votants de plein exercice et de deux membres observateurs. Le CA détermine les orientations de l'activité de l'Association et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'Association et, par ses délibérations, règle les affaires qui la concernent. Il a les pouvoirs les plus étendus dans les limites fixées par l'objet de l'Association et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le fonds apporte un appui financier par l'octroi de subventions à tous types de structures engagées dans la conservation et/ou la gestion durable de la biodiversité des Aires Protégées des Comores :

- Institutions de gestion d'Aires Protégées (Agence « Parcs nationaux des Comores »),
- ONG,
- Associations communautaires ou coopératives,
- Institutions académiques et de recherche,
- Associations de développement local dans les zones périphériques des AP.

Le Fonds contribue notamment au financement :

- Des charges récurrentes liées aux activités de conservation, de surveillance et de gestion durable des aires protégées des Comores ;
- Des actions de gestion durable des ressources naturelles dans les zones périphériques des aires protégées ;
- Des actions d'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des aires protégées ;

- Des actions de sensibilisation, d'éducation et de recherche liées à la conservation et à la gestion durable de la biodiversité terrestre et marine.

2. Description du poste et termes

Le conseil d'administration du Fonds Environnemental pour les aires protégées des Comores, association de droit Comorien, recrute un (e) Directeur (trice) Exécutif(ve) pour la mise en place opérationnelle et la gestion du Fonds.

Le (la) Directeur (trice) Exécutif (ve) sera engagé à plein temps par le conseil d'administration du Fonds Environnemental pour les aires protégées des Comores.

• **Durée** : 2 ans renouvelables avec un contrat d'essai de 6 mois

• **Lieu d'affectation** : Moroni avec des déplacements nationaux et/ou internationaux

3. Tâches et responsabilités

Le Directeur Exécutif aura en charge la mise en place du Fonds Environnemental (FEC) pour les aires protégées des Comores. Il sera appuyé en tant que de besoin par des collaborations extérieures. Il (elle) aura à assumer les tâches suivantes :

I. Mobilisation des ressources internes et externes

- Assurer la mise à jour de la stratégie de mobilisation des ressources ainsi que sa mise en œuvre
- Identifier toutes les sources de mobilisations de ressources internes et développer une stratégie de mise en œuvre et mobiliser des fonds au niveau national
- Identifier toutes les sources de mobilisation de financement externe et réaliser la recherche de fonds fundraising
- Organiser une table ronde de mobilisation des fonds nécessaires pour le fonctionnement pérenne des aires protégées des Comores
- Participer aux réunions de mobilisation de financement au niveau international

II. Mise en place opérationnelle du fonds

- Développer un programme de travail et un budget annuel et pluriannuel en accord avec les objectifs assignés par le Conseil d'administration, et en assurer un suivi trimestriel et une auto-évaluation annuelle ;
- Mettre en place la structure du fonds et s'assurer de son opérationnalisation ;
- Exécuter la mission et les objectifs du Fonds Environnemental pour les aires protégées des Comores ;
- Représenter le Fonds Environnemental pour les aires

protégées des Comores devant les parties prenantes, les bénéficiaires et tous les autres partenaires et parties tierces ;

- Recruter le personnel selon les besoins en respectant les procédures standards ;
- Préparer et participer aux réunions et séances du Conseil d'Administration du Fonds Environnemental pour les aires protégées des Comores ;

III. Gestion du fonds

- Gérer au jour le jour les opérations du Fonds Environnemental pour les aires protégées des Comores en parfaite cohésion avec les Statuts, Règlement interne et Charte du Fonds Environnemental pour les aires protégées des Comores ;
- Garantir dans chaque opération les standards de transparence ;
- Rédiger tous les rapports nécessaires, garantir et maintenir les contacts entre le Fonds Environnemental pour les aires protégées des Comores et les donateurs.

3. Profil requis et qualifications

Tous les candidats doivent satisfaire les conditions suivantes :

Formation, connaissances et expérience :

- Détenir un diplôme de 3ème cycle en gestion financière, économie, droit ou affaires internationales ;
- Avoir au moins 10 années d'expérience en gestion de programmes/projets ;
- Avoir une expérience avérée en négociations et en mobilisation de ressources financières,
- Avoir une expérience avérée en formulation d'objectif
- Avoir une bonne connaissance des procédures administratives et une bonne expérience de travail avec l'Administration ;
- Avoir une expérience avec des partenaires au développement, des fondations ou des sociétés privées représente un atout important ;
- Avoir une expérience dans l'investissement financier est souhaitable ;
- Maîtriser le français est nécessaire et avoir de bonnes connaissances en anglais représente un avantage ;
- Détenir un diplôme en sciences environnementales est un atout.

Compétences

- Avoir la passion pour la nature et la conservation ;
- Compétences supérieures en négociation, persuasion et en plaidoyer ;
- Capacité à assurer un leadership d'un groupe diversifié de personnes et à travailler avec différentes cultures ;
- Excellentes compétences interpersonnelles et de communication ;
- Capacité éprouvée à interagir avec tact et diplomatie ;
- La capacité à travailler de manière autonome et flexible, et à assumer des tâches multiples et variées est essentielle.